

espace  
politique  
d'innovation

épi

[epibesancon@yahoo.fr](mailto:epibesancon@yahoo.fr)  
[www.epibesancon.fr](http://www.epibesancon.fr)

Mercredi 7 mai 2014

19h30 - 21h30

*Dans le cadre d'un cycle « d'apéritifs-Débats » :*

## **Droit d'asile, peut-on sortir de la confusion et du simplisme ?**

**FJT des Oiseaux, 48 rue des Cras - Besançon**

L'affaire Léonarda l'a montré, débattre sereinement en France de la problématique de du droit d'asile est difficile.

Ainsi le projet de réforme du droit d'asile qualifié d'urgent et qui devait être présenté en avril au conseil des ministres le sera début juin après les élections européennes ...

Un récent rapport parlementaire décrit un système au bord de l'implosion :

- . nombre record de demandeurs d'asile (35 500 en 2007, 70 000 en 2013),
- . délais de réponse de plus en plus longs (la famille de Léonarda avait passé plus de 4 ans en France),
- . explosion des coûts où toutes les prévisions sont dépassées en particulier dans l'hébergement d'urgence.

Localement les associations en charge de l'accueil et de l'hébergement doivent parfois arbitrer entre des catégories (SDF, familles réfugiées ...) et gérer un climat de violence entre elles comme cela a été le cas à Battant.

Les valeurs de gauche, très présentes parmi les acteurs en charge de l'asile, sont confrontées, parfois douloureusement, à une réalité complexe.

Les collectivités territoriales essaient quant à elles de conjuguer l'exercice du devoir d'humanité avec les limites à poser pour ne pas donner aux « réseaux » le signe d'un accueil facile ... et avec des contraintes budgétaires bien réelles.

Alors il nous faut comprendre ces phénomènes. Réfugiés, migrants, demandeurs d'asile ... de qui s'agit-il ? Y a-t-il un flux croissant et si oui, pourquoi ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile ?

Et il faut réfléchir aux réponses à apporter en intégrant l'expérience des associations et des élus en contact avec ces réalités.

Nous le ferons avec

**Régis MERMET, directeur territorial adjoint d'ADOMA (ex Sonacotra)**

**Philippe CHOLET, cadre d'action sociale**

Le débat sera présenté et animé par **François LACAILLE**

Ça vous intéresse ? Venez discuter avec les autres !

*Invitez autour de vous des personnes concernées par le débat !*

Entrée gratuite (adhésion à EPI possible sur place 20€ pour l'année)